

## SENS

CHRONIQUE SENONAISE

### M. ERNEST LANDRY

M. Ernest Landry est mort hier.

Deux mots résument toute sa vie : Ce fut un homme de bien et un bon citoyen. A quoi bon de plus grands éloges ? En est-il qui furent mieux mérités ?

M. Landry était sénonais de race, et ses ancêtres tinrent une grande place dans la vie de notre cité. Son grand-père fut M. Théodore Tarbé l'imprimeur bien connu, dont l'*Histoire de Sens*, si curieuse et si intéressante est maintenant presque introuvable.

Après de fortes études de droit, M. Landry succéda à son père en qualité d'avoué et il poursuivit là une longue carrière qui fut des plus honorablement remplie.

Mais M. Landry n'était point de ceux qui tiennent leur rôle pour terminé lorsqu'ils ont consciencieusement accompli leur devoir d'homme privé. Ses concitoyens étant venus le trouver et ayant fait appel à son expérience des affaires et à son dévouement, il répondit immédiatement à cet appel et se donna tout entier aux nouvelles fonctions qui lui avaient été confiées.

Nommé maire de Sens le 12 février 1885, M. Landry resta à la tête de la municipalité jusqu'au mois d'octobre 1889. Il démissionna le jour où les Sénonais, un instant abusés, ne lui donnèrent point la majorité aux élections législatives dans la ville qu'il administrait cependant avec autant de sagesse que de science et d'affabilité.

L'année précédente, M. Landry avait été élu conseiller général. Il occupa ces fonctions jusqu'à l'année dernière, époque à laquelle craignant que ses forces ne le trahissent, il se retira volontairement. M. Landry avait succédé au Conseil général au tant regretté M. Guichard.

Au surplus, ce ne fut point seulement comme maire ou comme conseiller général que M. Landry trouva le moyen de se dévouer à l'intérêt général, et les membres de notre belle Société de Secours Mutuels savent quel dévouement sans bornes il leur apporta.

Nommé président de la Société en 1888, M. Ernest Landry se donna tout entier à cette œuvre de solidarité républicaine et sociale, malgré la maladie qui l'avait terrassé, il voulut présider, il y a quelques jours à peine l'Assemblée générale.

Avant peu, tous les Sénonais apprendront, que par delà la mort elle-même, M. Landry a pensé à tous les pauvres, à tous les humbles et à tous les déshérités.

Son nom sera parmi ceux que personne n'oubliera.

Pour nous, sur cette tombe à peine ouverte, nous voulons dire tout l'affectueux respect que nous avons pour M. Landry. Il fut au premier rang de ceux qui nous tracèrent notre besogne et nous encouragèrent à accomplir notre devoir. C'est avec une grande tristesse que nous rendons ce dernier hommage à M. Landry, mais nous sommes fiers d'avoir été honorés de son amitié.

E. C.

Les obsèques de M. Ernest Landry, ancien conseiller général, ancien maire de la ville de Sens, auront lieu lundi à onze heures précises du matin.

Les personnes qui, par erreur ou par omission n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

Les membres du Conseil d'administration de la Caisse d'Union ont la douleur de faire part aux Membres de la Société, du décès de M. Ernest Landry, leur dévoué Président. Ils invitent d'une façon toute particulière, les sociétaires à assister aux obsèques qui auront lieu lundi 26 courant à 11 heures précises du matin. On se réunira à la maison mortuaire, rue Edouard Charton n° 3.